

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 5 JUILLET 2022

Présents : Monsieur HANON, Maire-Président, MM. GROUSSET, DESPLAT, Mme BAYLE-LASSERRE, MM. BOUNINE, SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAUREAU, M. ARENAS, Mme FOURQUET, M. ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, Mme BEUSTE, MM. WILS, VIVES, Mme LAMAZERE, M. COSTEDOAT, Mmes DARSAUT, MUSSEL, DOMBLIDES, MM. BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

Absents mais ayant donné pouvoir : Mmes LEMBEZAT (pouvoir à M. BOUNINE), ROUSSET-GOMEZ (pouvoir à Mme LAMAZERE), BOUBARNE (pouvoir à M. DESPLAT), MARQUEHOSSE (pouvoir à Mme BEUSTE), MM. RAMALHO (pouvoir à M. WILS), CONEJERO (pouvoir à Mme DOMBLIDES)

Secrétaire de séance : M. WILS

22 – 103 - AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE DÉPOTAGE DES MATIÈRES DE VIDANGE DE LA SOCIÉTÉ ADOUR DÉBOUCHAGE ASSAINISSEMENT

Rapport présenté par Monsieur DUPOUY, conseiller municipal :

Vu l'arrêté préfectoral n°64-2022-06-07-00015 modifiant l'arrêté préfectoral n°64-2020-10-28-002 du 28 octobre 2020 portant agrément de la société Adour Débouchage Assainissement (ADA) pour la réalisation des vidanges des installations d'assainissement non collectif,

Considérant que cet arrêté fait passer la capacité de vidange annuelle de la société ADA de 778 m3 à 1 200 m3 sur la commune d'Orthez/Sainte-Suzanne,

Considérant que la convention de novembre 2019 doit être modifiée afin de prendre en compte cette augmentation de capacité de déversement annuelle,

Après l'avis favorable du Conseil d'exploitation, qui s'est réuni le 29 juin 2022, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve l'avenant n°1, introduisant une limite annuelle de déversement à la convention de dépôtage des matières de vidange de la société ADA à la station d'épuration de la commune d'Orthez/ Sainte-Suzanne.

**Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 5 juillet 2022
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.**

Le Maire d'ORTHEZ,
Emmanuel HANON



Affiché en Mairie le 11 JUL 2022